



Profiter des besoins communautaires : les services sociaux et la menace des obligations à impact social

Les services sociaux sont essentiels à la santé et au bien-être de la collectivité.

Les gouvernements financent directement les organismes communautaires qui aident les citoyens de diverses manières : en alphabétisation, en santé et services sociaux, en prévention de la criminalité, etc.

Ce modèle public est efficace : ces organismes répondent à des besoins changeants; ils sont flexibles et ils rendent des comptes. Les deniers publics sont tous consacrés à la prestation de services.

Hélas, les gouvernements choisissent souvent de sous-financer les services

communautaires. Cela ouvre la porte à la privatisation, dont l'obligation à impact social (OIS) est une forme nouvelle. L'OIS permet à un investisseur privé de tirer profit des services sociaux.

Dans une OIS, l'investisseur privé avance de l'argent pour les programmes sociaux en comptant réaliser un gain. Il peut s'agir d'une banque, d'un assureur, d'une fondation ou même d'un groupe d'entreprises à but lucratif.

Souvent, le gouvernement embauche un consultant privé pour négocier

un contrat avec les investisseurs privés et les fournisseurs de services sociaux. L'argent versé à ces consultants est évidemment de l'argent en moins pour les

services eux-mêmes. Le consultant, le gouvernement ou les deux choisissent un organisme sans but lucratif (OSBL) qui a de bonnes chances d'atteindre des cibles à court terme, au lieu de combler des besoins à plus long terme. Ces cibles sont négociées par le consultant, l'entreprise à but lucratif et l'État.



Les cibles déterminent si l'investisseur privé réalisera un profit ou non. Une fois le service prodigué, l'OSBL fait rapport au consultant ou à un évaluateur qui mesure sa réussite en fonction des cibles. Si celles-ci sont atteintes, l'État rembourse l'investisseur, avec profit, et paie les consultants.

C'est un terrible non-sens. L'argent de l'État, qui devrait aller directement à la prestation de services sociaux, finit dans les poches du privé.

On ne devrait pas faire du profit sur le dos des services sociaux et communautaires.



Des services pour la population : comment les services sociaux fonctionnent

1. Le gouvernement constate que des gens ont besoin de soutien.
2. Le gouvernement finance un organisme sans but lucratif qui peut leur venir en aide.
3. Cet organisme apporte son soutien aux gens qui en ont besoin.
4. Cet organisme rend des comptes à la communauté et au gouvernement.

Des services pour des profits : comment les obligations à impact social fonctionnent

1. Une compagnie privée veut investir son argent pour réaliser des profits. Le gouvernement constate que des gens ont besoin de soutien.
2. Le gouvernement embauche un consultant et parfois un évaluateur. Le gouvernement, les consultants et la compagnie décident à qui ils viendront en aide.
3. Ils choisissent un organisme sans but lucratif pour offrir les services.
4. La compagnie fournit du financement à l'organisme et s'attend à faire des profits en retour.
5. Le gouvernement, le consultant et la compagnie fixent des objectifs que l'organisme devra atteindre. Ces objectifs déterminent qui obtiendra de l'aide et la manière dont cette aide sera offerte.
6. L'organisme sans but lucratif apporte son soutien à la clientèle ciblée.
7. Cet organisme rend des comptes au consultant ou à l'évaluateur.
8. Si les objectifs sont atteints, le gouvernement rembourse à la compagnie son investissement de base plus une somme pour ses profits.

